



Les Maisons de Cognac

FRANCE

REUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMC – 10 MARS 2022



REUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE

9H – 11H30



1. Flavescence dorée – Raphaël Brisson

2. Préparation du séminaire du Comité Permanent du BNIC
 - Introduction : Raphaël Delpéch
 - Discussions

- Valider une position de famille sur les 10 questions de diagnostic
- => position commune sur les grands axes de la réflexion
- Vision : avenir de la CEC, position vis à vis du bio, positions sur les pesticides
 - Moyens : accord sur les principes
 - Intégration dans le CDC ou pas? Intégration de Paliers ou pas ? DAE, HVE2 ou 3 (CEC non intégrable)
 - Ajustement CEC intégrant d'autres éléments (bilan carbone, eau, biodiversité, RSE) ?
 - Engagements du négoce : notamment achat écoresponsable des vins et EDV (cela peut se faire dans la charte SMC) et financement R&D
-
- Valider les livrables



Flavescence



Séminaire – Introduction par Raphaël Delpech



Séminaire – Diagnostic : des points de convergence ?

A NOTER : En termes de méthodologie, indépendamment du ressenti que chacun peut avoir sur l'importance du sujet, il est bien noté que les participants n'ont pas la possibilité d'avoir un échange dans le cadre du séminaire ou de sa préparation sur le prix des vins et des eaux-de-vie.

Il ne convient pas de remettre en cause la CEC

⇒ Afin de ne pas semer la confusion, la filière réaffirme son ambition en matière environnementale

Oui / Non

Les Bio sont aujourd'hui de facto exclus de notre démarche de filière et cela nous expose à des attaques de leur part dans les media.

⇒ Sans faire du Bio un modèle, faut-il s'en faire des alliés en les intégrant davantage dans notre démarche

Oui / Non

(ou prendre le risque de s'en faire de vrais ennemis ?)

- Peut-on ne pas avoir de position sur ce sujet ?

Oui / Non

Diminution constante ? Arrêt total ? Autre position ?



⇒ La CEC est ressentie comme trop complexe et pas assez incitative

Cela nuit à notre dynamique et entrave notre capacité à communiquer sur notre approche environnementale.

Oui / Non

⇒ La CEC n'est pas assez progressive, ce qui défavorise l'engagement.

Oui / Non



⇒ Il est utile d'avoir une réflexion sur un ajustement de la CEC.
Notamment sur l'opportunité d'insérer des paliers dans son déploiement

Oui / Non

⇒ Ces ajustements devront également permettre d'identifier clairement ce que l'on fait en matière de **préservation des sols, de l'air, de l'eau et de la biodiversité** (sujets sur lesquels la filière est attendue par l'opinion publique)

La CEC est aujourd'hui en la matière illisible.

Oui / Non

Pour suivre les progrès de notre démarche et pouvoir porter nos vérités, il faut que nous puissions connaître et gérer nos propres données chiffrées.

⇒ Pour cela un observatoire filière doit être mis en place.

Oui / Non

⇒ Un ajustement et un renforcement de notre approche CEC doivent pouvoir s'appuyer sur **une politique de R&D renforcée portant notamment sur le déploiement des cépages résistants**

Oui / Non

⇒ La certification CEC ajustée ne doit pas être le seul élément de la stratégie développement durable de la filière Cognac

Elle doit s'accompagner (outre la R&D)

- **d'éléments concernant le carbone, l'eau, la diminution des intrants**
 - **ainsi que d'engagements RSE de la part des deux familles.**

Oui / Non



Séminaire – Programme et livrables

Phase préalable : diagnostic de chaque famille (questions)

Jour 1 (13h30-18h30) : 3 séquences

- 1) Diagnostic partagé
- 2) Enjeux à court terme : vision environnementale à porter
- 3) Enjeux à moyens et long terme (garantir la crédibilité et la pérennité de notre démarche environnementale)

Restitution des familles sans débat sur la base des questions posées en amont

⇒ diagnostic partagé sur la CEC et sur la démarche environnementale de la filière Cognac
(chefs de famille, 10 minutes chacun)

Livrable : validation d'un diagnostic partagé par les deux familles sur la CEC et la démarche environnementale de la filière.

- Synthèse
- Conclusion du président + DG

Livrable : Vision éléments de langage pour que l'interprofession réponde efficacement aux demandes presse

=> Proposition d'une « phrase vision » basée sur les questions suivantes :

- 1. Quoi?** Environnemental seulement ? et/ou du sociétal ? Exemples : Bordeaux Cultivons Demain, Napa Valley
- 2. Pour Quoi/Qui ?** Territoire, Bien-être de ses habitants, Préserver notre terroir, Les personnes qui y habitent et y travaillent, ...?
- 3. Quelle position sur les pesticides (sujet le plus attendu des media et de l'opinion) ?** Arrêt total ? Diminution constante ? Autre?

⇒ Restitution : 1 porte-parole par groupe (5 minutes / personne) => Live drafting pour finalisation des éléments de langage.

⇒ Synthèse par le Président du BNIC

⇒ Retours d'expérience de Christophe Véral et Anthony Brun (article « guerre des labels ») sur l'utilisation de ces éléments de langage

Livrables :

- Principes d'articulation de la démarche environnementale avec un engagement d'achats (de vin ou d'EDV) écoresponsables (faisabilité et portée juridique, articulation avec la CEC et stratégie RSE à venir).
- Positionnement sur le lien environnement / cahier des charges

⇒ Mandat au BNIC :

- évaluer les ajouts pouvant être fait au CDC afin de crédibiliser notre démarche environnementale et de conforter l'image de notre produit sans faire courir de risques excessifs aux viticulteurs.
- explorer les séquences susceptibles d'être prévues pour que garantir l'équité des engagements de chacune des familles.

Organisation de la réflexion

- Présentation DG / Benchmark avec achats écoresponsables : chartes négoce, engagements interprofessionnels...
- Approche RSE volontaire : Qu'est-ce que vous pensez d'un label RSE filière ? Quels sujets sont importants pour vous ? Est-ce que l'on peut envisager des engagements d'achats écoresponsables ?
- Concernant les réflexions sur le cahier des charges : est-ce que l'environnement trouve une place naturelle dans le cahier des charges des appellations ?

Jour 2 – Séquence 1 – Les moyens

⇒ **Démonstration de la démarche environnementale filière par la preuve** : diagnostic et observatoire

Livrable : validation de la mise en place d'un observatoire s'appuyant sur un diagnostic des pratiques actuelles pour capitaliser sur les progrès déjà réalisés.

- Communiquer chaque année sur les progrès / nos résultats en proactif.
- Répondre en défensif lors de publications type agreste.
- Quelques exemples de données chiffrées - Lien VITIREV – ambition portée par la Région Nouvelle-Aquitaine.

⇒ **Dispositifs d'accompagnement des viticulteurs**

Livrable : validation du dispositif selon le cas de figure choisi.

- Maintien de l'accompagnement et poursuite du travail et de l'implication
- Un outil : « guide » exhaustif sur les procédures et règles de certification environnementale?
- Si évolution de la CEC : réorienter le dispositif de soutien vers ses nouveaux axes

⇒ **Renforcement de la R&D** :

Livrable : validité du schéma proposé du financement de la R&D (association et GIS).

Partage du diagnostic suivant

- La science sera cruciale dans notre capacité à gérer la transition de nos pratiques.
- Le budget R&D du BNIC financé sur CVO est insuffisant (350 K EUR – à vérifier).

- **Prochaines étapes du programme de travail BNIC 2022**
 - Eau
 - Carbone
 - Programme de traitements alternatifs
- **RSE filière**
 - Ce qu'est un engagement RSE ? (Présentation benchmark 5 minutes)
 - Ce qu'est une stratégie RSE ?
 - Ce qu'est un label RSE ?

NB : après-midi - présentation des projets architecturaux Institut

- La **vision de la filière** communicable et **traduite en axes de travail** pour les mois qui viennent sur les questions de l'environnement.

- La **projection de notre stratégie développement durable et RSE d'ici 2030** :
 - Réaffirmation de l'ambition de la filière : tous certifiés CEC HVE3 sur une base volontaire.
 - Caractère progressif de la CEC en y ajoutant des paliers intermédiaires.
 - Ajustement de la CEC avec reventilation entre CDC, certification environnementale et engagements RSE renforcés.
 - Organisation des niveaux d'engagements en séquences => partager équitablement l'effort entre les deux familles (entre 2022 et 2030).

- **Positionnement sur l'intégration des viticulteurs AB** : Eviter la confrontation et montrer que notre filière est ouverte et inclusive vis-à-vis de toutes les bonnes pratiques. => Pour cela le plus simple serait d'ouvrir la CEC à toutes les certifications de niveau 2 HVE ou AB.

- Renforcer le discours de filière sur certains **engagements attendus de l'opinion publique** sur la préservation des sols et de l'air, de l'eau et de la biodiversité et les assortir de **preuves tangibles**. => mise en place d'un **observatoire** pour avoir nos chiffres et d'illustrer nos positions.
- Principe **d'amélioration de l'accompagnement**
- Confirmation du **nécessaire renforcement de la stratégie R&D** pour le bon déploiement de notre démarche : mobilisation de nouveaux moyens R&D (biocontrôle, variétés résistantes, stratégie carbone incluant la distillation vapeur...) => nouveau dispositif de financement permettant la mise en œuvre d'investissements à la hauteur de l'enjeu.
- Définition d'une **ambition et d'une démarche RSE** englobant notamment les aspects Environnement (CEC, R&D), Stratégie carbone et Politique relative à l'eau : annonce d'engagements ou de futurs engagements RSE concernant chacune des familles

**Ce qui ne sera pas traité au séminaire et fera partie des prochaines étapes du programme de travail 2022
BNIC**

- Le carbone
- L'irrigation/l'eau
- Le programme d'accompagnement à la diminution des intrants
- Les détails de la stratégie R&D

Annexe : les Dispositions agro-environnementale type proposées par l'INAO comme intégrable en procédure accélérée au CDC

- **Proposition de critère d'inscription de DAE au cahier des charges des DAE :**
 - Concourant à protéger l'environnement au niveau air et eau ;
 - Répondant aux grands enjeux environnementaux et de développement de la filière (phytos, pollution, réduction carbone, maintien de la biodiversité...), dans le cadre d'un équilibre de la productivité et de l'efficacité économique
 - Compatibles avec les exigences INAO (DAE type ou mesures filière) ;
 - Faisant référence aux points de contrôle du référentiel de la CEC.

Mesures Types proposées par l'INAO

	CDC Cognac
1 - Obligation d'enherbement des tournières	X
2 - Interdiction du désherbage chimique en plein des parcelles de vigne	X
3 – Enherbement des vignes	X
4 - Amélioration de l'efficacité du matériel de pulvérisation	
5 – Réduction des quantités de produits phytosanitaires	Non mais mise en œuvre pratique
6 - Limitation des apports d'azote minéral	
7 - Maintien des murets, terrasses, haies, arbres et bosquets,...	
8 - Respect de la séquence morphologique originelle des sols	
9 – Interdiction du paillage plastique dans les vignes	Non mais mise en œuvre pratique
10 – Obligation de traitement à l'eau chaude des plants de vigne	
11 – Interdiction de tout emploi d'herbicide	
12 – Interdiction de tout emploi d'insecticide (exception prévue en cas de mesure de lutte obligatoire mise en place par les Pouvoirs Publics)	



Annexe : Qu'est-ce que la RSE?

- Définition Commission Européenne : intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes.
- ⇒ **Contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.**
- Une entreprise qui pratique la RSE va donc chercher à avoir un impact positif sur la société tout en étant économiquement viable.

7 piliers ISO 26000

- **La gouvernance de l'organisation**

Mise en place de valeurs, d'une stratégie, des objectifs, des indicateurs, l'identification des parties prenantes, le reporting, etc.

- **Les droits de l'homme**

Respect des droits, l'identification et prévention des risques, la gestion des conflits, la remédiation, etc.

- **Les relations et les conditions de travail**

Conditions de travail équilibrées et justes, un dialogue social, les thématiques de santé et sécurité, le développement du capital humain, etc.

- **L'environnement**

Identification des pollutions, des impacts et ressources utilisées, les mesures préventives, la préservation, la compensation des impacts, etc.

- **Les bonnes pratiques dans les affaires**

Dispositif de lutte contre la corruption et la concurrence déloyale, le respect des droits de propriété intellectuelle, etc.

- **Les questions relatives aux consommateurs**

Information loyale, la santé, la sécurité du client, le respect de la vie privée, l'accès aux produits et services, etc.

- **Les communautés et le développement local**

Engagement sociétal de l'organisation, la prise en compte des contextes locaux et le développement des territoires, etc.



Questions diverses



Prochaine réunion de famille

- Le 1^{er} avril 2022 à 9h au BNIC



Merci de votre participation